

## PhotoCrime – Copie de travail

### Formats de fichier acceptés :

Pour les images originales, elles doivent être en format RAW et il est possible d'avoir également une copie JPEG dans le but d'observer les images plus rapidement. Pour les copies de travail, le format recommandé est le PSD. Pour les images finales, elles doivent être converties en format TIFF ou JPEG.

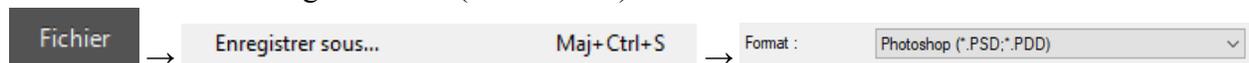
Normalement, une photographie prise avec un appareil photo est de base en format RAW (image sans compression et de haute qualité).

### Enregistrement de copie de travail :

Dans le but de préserver la trace, il est important de toujours travailler sur des copies. Il est donc fortement recommandé d'avoir 3 dossiers à votre disposition : les images originales, les copies utilisées pour travailler et les images résultantes.

Dans le but d'enregistrer une copie de travail, il faut ouvrir l'image originale (RAW) sur Photoshop.

1. Fichier → Enregistrer sous (format PSD).



La vignette sera comme cela: SFC001\_2022\_CC...

Le format PSD est très utile puisqu'il permet d'effectuer des modifications sur les images copiées lorsqu'elles sont ouvertes de nouveau. C'est donc un format qui permet de reprendre notre travail facilement.